

CHSCT du 28 mars 2017

Compte rendu des représentants du personnel

2 ans déjà !

Après deux ans d'établissement unique, notre instance, comme notre réseau, commence à trouver un équilibre intéressant. Plusieurs demandes des années précédentes trouvent enfin des réponses. Même si la lenteur des mises en place se fait ressentir sur le terrain nous constatons que le temps pris pour trouver des solutions est souvent un gage de qualité pour celles-ci. Nous avons quelques points de désaccord sur des cas particuliers mais dans l'ensemble les échanges avec la direction générale sont constructifs. Pour améliorer nos échanges et la remontée des informations nous proposerons bientôt un interlocuteur par commission territoriale, désigné parmi les membres du comité HSCT.

Nous reprendrons dans ce compte rendu les points les plus importants des échanges de ce CHSCT.

Les registres : outil de prévention !

Les registres HSCT commencent à être utilisés mais il reste encore des réticences de certains agents. Ces registres doivent être vus comme un réel outil de prévention des risques (par tous !). Ils doivent permettre que des accidents soient évités ou que des situations ne dégénèrent. Le suivi écrit des observations est trop souvent négligé laissant parfois l'observateur sans réponse... Le registre permet de garder une trace de la chaîne mise en place.

La chaîne que doit suivre une observation :

1/ Inscription de l'observation (et solution envisagée par l'observateur)

2/ très rapidement l'AP prend connaissance, alerte et peut conseiller la direction

3/ La commission donne son avis (peut proposer à la direction une solution)

4/ Le responsable indique la solution mise en place

Pour finir l'observateur prend connaissance du suivi (chaque étape est datée, les point 3 et 4 peuvent ne pas respecter l'ordre chronologique).

La direction a fait une analyse générale des comptes rendus des commissions. Cette analyse était en accord avec les points relevés par les RP. En revanche tous les registres présents ont faits l'objet d'un point plus particulier sur ces DT et DA. Les futures échanges « commission - comité » seront l'occasion aux RP de partager sur ces points importants. Il faut rappeler que ces comptes rendus des commissions sont une officialisation de l'activité HSCT.

Quelques-unes des difficultés remontées dans plusieurs DT/DA :

- Les logiciels ou plutôt ce qui les entourent. **Virtualia.net** -> le report des soldes des anciens outils semble être réglé. **Qualiac** -> La surcharge de travail due au grand nombre d'échanges des différents acteurs de la chaîne d'achat a obligé à des mesures spéciales de suivi hebdomadaire. La mise en service du **nouveau système facturier** a aussi compliqué l'arrivée de ce logiciel. Remarque : le passage à Qualiac n'est pas un désir de centralisation mais une obligation légale de se conformer aux obligations de la BGCP.
- Demandes d'organigrammes fonctionnels.

- Ménage qui n'est pas adapté sur plusieurs sites.
- Manque d'information sur les carrières et le traitement (principalement pour les PTO).
- Place de l'agent dans les open-space et problèmes de bureau.
- Droit à la déconnexion.
- Absence de commission entre 2 CHSCT nationaux.
- CR trop vieux alors que des commissions en territoires ont eu lieu récemment, il y a des délais trop longs pour la validation des CR

Affichages obligatoires

Ils sont finalisés. Il reste à les compléter par les informations locales. Ils seront mis en place dans chaque bâtiment à l'entrée principale des personnels.

Défibrillateurs

Pour les sites non-équipés le réseau profitera de l'offre disponible à l'UGAP. Deux modèles sont à l'étude (coût/maintenance /facilité d'utilisation et de formation).

Visites médicales

Un modèle de convention a été fourni aux DT/DA. A suivre.

Formations HSCT

Elles sont programmées par DT suite à des échanges locaux. Globalement le dispositif est satisfaisant sauf pour les membres des commissions. Certains RP et membres de la direction n'ont pas suivi la formation dédiée (3j). Un point va être fait pour prendre en compte les formations suivies hors-PAF (recherche des attestations auprès des collègues).

Le problème des absences aux formations pour les membres des commissions HSCT a été évoqué (RP ou membres de la direction). Un point sera fait. (Si des personnels ont reçu des formations externes, il faudrait transmettre les attestations de formations).

Des formations vont être ajoutées au PNF sur les deux thèmes : « Gestes et postures au travail » et « management de proximité »

Réseau des assistants de prévention (AP)

Le travail essentiel fait sur chaque site par les assistants de prévention va être précisé dans une nouvelle lettre de cadrage qui inclura une quotité de temps. Les commissions HSCT devront veiller à ce que cette quotité soit en adéquation avec les missions (avec un maximum à 25%). DUER, information, organisation d'exercice, visite du site....

La quotité de temps sera revue annuellement.

L'objectif d'un AP par site reste à atteindre pour plusieurs raisons : ➤ Proximité pour les agents
 ➤ Connaissance des lieux et des usages ➤ Suivis des registres ➤ Eviter des déplacements pour un AP sur plusieurs sites ➤ Présence sur tous les sites ...

Il faut encourager les collègues dans ces missions car il manque de volontaires et le turnover se fait sentir. Chaque AP bénéficie d'une formation, de l'animation du réseau des AP par visioconférence et de l'accompagnement du conseiller de prévention : Joël Girardeau.

Plan d'action et de prévention (PAP) : il est arrivé !

C'est une réelle mise à plat des objectifs du réseau sur la gestion des risques. Il comporte principalement deux volets, l'exploitation du DU et les travaux de fonds à réaliser en 2017.

Ce plan sera diffusé après une présentation aux directions T/A.

Un guide d'utilisation des registres d'hygiène et de sécurité va être diffusé dans le Canopien

Document unique (DU)

La priorité a été mise sur les risques avec une cotation élevée et sur les risques facilement évitables (coûts et temps de mise en œuvre de la solution). Ces risques ont été budgétisés. Un rappel de la DG nous est fait sur l'intérêt des clés CGR (sur la prévention aussi).

Les AP doivent effectuer la mise à jour du DUER en se basant sur les travaux précédents.

Les représentants du personnel ont attiré l'attention de la direction générale sur le manque de plan de prévention des risques lors des déménagements. Les AP doivent être consultés en amont d'un déménagement et chaque nouveau site doit être intégré dans le DUER. La mission des AP doit aussi être expliquée en commission.

Médecine du travail et de prévention

La possibilité de constituer un réseau d'infirmier (du travail) est envisagée. L'étendue géographique d'intervention n'est pas fixée et dépendra de l'offre. Les avantages seraient d'avoir un contact de proximité (suivi et aide dans les processus) et de permettre un filtre de transmission vers un médecin de prévention qui reste à définir aussi.

Retour sur le Réseau PAS : au-delà des personnels ayant besoin de soutien psychologique, les personnels recueillant des propos de collègues en grande difficulté peuvent aussi faire appel à ce dispositif. L'accompagnement d'un collègue en détresse doit être fait par un médecin psychologue.

Télétravail

Les propositions du groupe de travail ont été la base de la dernière diffusion aux personnels. Le travail continue en DT et au national. En DT Les candidatures doivent être faites rapidement et pour le groupe de travail national le sujet actuel est de proposer des indicateurs de suivi lors de la mise en œuvre de cette expérimentation. Les RP ont demandé à ce que des managers soient associés à ce groupe.

Qualité de vie au travail (QVT)

Le travail avec l'ANACT se poursuit et devrait faire l'objet d'une proposition d'actions en mai.

Des mémentos sur 7 idées reçues seront diffusés à chaque agent. Des captations sont en cours pour compléter ce sujet.

Point rapide sur les questions diverses des RP (non traitées dans l'ODJ)

Des cas particuliers ont été évoqués et ne seront pas exposés ici, un retour sera fait aux personnels concernés.

Sur le manque de réponse sur les problèmes RH, la direction nous a réengagés à faire remonter des cas précis. Il n'y aura pas de réponses générales et largement diffusées. Si des demandes sont partagées par un groupe d'agents, elles pourront faire l'objet d'une information particulière.

Pour toutes les questions RH les échanges doivent commencer avec le RAF.

Le livret d'accueil de Chasseneuil est presque finalisé. Un modèle en sera extrait pour les DT/DA.

La direction prend en compte la répartition H/F dans divers domaines : jury de concours, promotions, pour les prochains bilans sociaux...

Calendrier du comité HSCT

Nous avons réaffirmé notre demande d'avoir un calendrier des prochaines instances du CHSCT en exposant nos difficultés d'organisation, qui découlent de ce manque de visibilité. La direction générale a été sensible aux arguments et devrait nous proposer des périodes pour les prochaines instances. Les commissions pourront ainsi choisir leurs dates de séances en fonction de ce calendrier et cela devrait permettre d'avoir pour chaque commission un compte rendu récent pendant l'instance nationale. Pour ce CHSCT : 4 CR manquants, et 2 obsolètes (qui auraient dû être transmis au précédent CHSCT)

Le PV de CHSCT du 15 décembre 2016 a été approuvé et est disponible dans l'intranet (chemin - > /pilotage/direction-generale/instances-de-reseau-canope/le-comite-hygiene-securite-et-conditions-de-travail-chsct/proces-verbaux/)

Le CHSCT a mandaté Grégory Duprez comme secrétaire et Delphine Roger comme secrétaire adjointe du CHSCT.

Les prochains sujets possibles pour les commissions :

- Classement des candidatures « télétravail »
- Suivi des registres
- Problème des CR manquants ou obsolètes.
- Identification de collègues en situation de travailleur isolé (permanent ou temporaire).
- Mise à jour du DU
- Prévention sur les violences faites aux femmes
- Recensement des personnels ayant reçu une formation HSCT hors-PNF